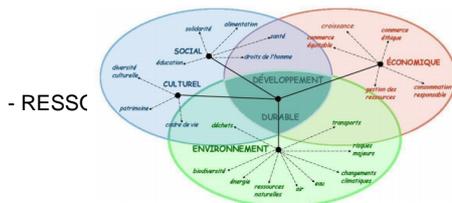


<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article213>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription Saint-André-de-l'Eure

Demande du label des établissements et écoles du développement durable (EdDD)



- RESSC

COMMUN DE CONNNAISSANCE, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (S4C) - Nouvelle
Date de mise en ligne : mardi 18 novembre 2014
rubrique NÂ° 14 -

Copyright © Circonscription de Saint André de l'Eure - Tous droits réservés

Actuellement 251 établissements et écoles font partie du dispositif régional des établissements et écoles du développement durable.

Si l'établissement ou l'école est engagé depuis une ou plusieurs années dans les démarches du dispositif des EdDD, la possibilité leur est offerte de demander l'octroi du label des EdDD (niveaux successifs 1, 2 et 3).

Le dossier à compléter est informatisé et téléchargeable à l'adresse suivante :

Cadre de la labellisation : <http://edd.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article65>

Le dossier de candidature dûment complété est à adresser à Stéphanie Bouteleux, chargé de mission EDD à l'adresse suivante : stephanie.bouteleux@ac-rouen.fr

Les dossiers de demande de label niveaux 1 et 2 doivent être envoyés pour le 19 janvier 2015, délai de rigueur.

Les dossiers de demande de label niveau 3 doivent être envoyés pour le 10 décembre 2014, délai de rigueur (voir les conditions en annexe).

Les dossiers seront examinés par les quinze partenaires lors du comité technique qui décidera de la labellisation.

Les labels seront remis au cours du séminaire annuel des établissements et écoles du développement durable du mercredi 22 avril 2015 Canope de Mont St Aignan.